



URBANISME TRANSPORT ENVIRONNEMENT

39, rue Furtado
33800 BORDEAUX
Tél : 05 56 31 46 46
Fax : 05 56 31 40 77
e-mail : erea@erea-conseil.fr



Place du Marché
17610 SAINT SAUVANT
Tél : 05 46 91 46 00
Fax : 05 46 91 41 12
e-mail : h.audinet@t3a.com

PIECE N° 5.0

PLAN LOCAL D'URBANISME

VILLE DE MONTENDRE



EMPLACEMENTS RESERVES

PROJET DE PLU ARRETE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 26 avril 2004

PROJET DE PLU APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 6 juin 2005

PROJET DE PLU MODIFIE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 novembre 2006

PROJET DE PLU MODIFIE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 8 mars 2022

VILLE DE MONTENDRE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Liste des Emplacements Réservés

erea

39 rue Furtado,
33800 BORDEAUX

tél.: 05 56 31 46 46
fax: 05 56 314071
e-mail : erea@erea-conseil.fr
internet: www.erea-conseil.fr

URBANhymns

Place du Marché
17610 SAINT-SAUVANT

tél. 05 46 91 46 05
Fax. 05 46 91 46 00
E.mail: h.audinet@t3a.com
internet: www.urbanhymns.net

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

MODE D'EMPLOI

I - CONSIDERATIONS GENERALES

Si votre terrain est touché par un emplacement réservé pour une voie ou un ouvrage public, une installation d'intérêt général ou un espace vert :

- Vous repérez, sur le document graphique intitulé "plan de zonage" (pièce n°3 du Dossier de PLU), le numéro de référence de cette réserve.
- Vous recherchez, dans le tableau ci-après, cette référence (pièce n°5, Annexe 4).
- Ce tableau vous fournit la désignation de l'opération projetée sur cette réserve et la collectivité ou le service public qui en a demandé l'inscription.
- Ce tableau fournit également, à titre indicatif et sous réserve de consultation de la collectivité publique intéressée, la liste des parcelles touchées par cette réserve et sa surface approximative.

II - RAPPEL DES EFFETS DES EMPLACEMENTS RESERVES VIS-A-VIS DU PROPRIETAIRE

Le propriétaire d'un emplacement réservé par un PLU peut, dès que le document est rendu public, mettre la Collectivité ou le Service Public en demeure d'acquiescer son terrain qu'il soit bâti ou non, conformément aux dispositions des articles L. 230-1 et suivants du Code de l'Urbanisme. Il doit alors adresser sa demande sous pli recommandé avec accusé à la mairie de la commune où se situe le bien.

La collectivité ou le Service Public qui fait l'objet de la mise en demeure doit se prononcer dans le délai d'un an à compter de la réception en mairie de la demande du propriétaire.

- En cas d'accord amiable, le prix d'acquisition doit être payé au plus tard deux ans à compter de la réception en mairie de cette demande.
- À défaut d'accord amiable à l'expiration du délai d'un an mentionné au premier alinéa, le juge de l'expropriation, saisi soit par le propriétaire, soit par la collectivité ou le service public qui a fait l'objet de la mise en demeure, prononce le transfert de propriété et fixe le prix de l'immeuble. Ce prix, y compris l'indemnité de réemploi, est fixé et payé comme en matière d'expropriation, sans qu'il soit tenu compte des dispositions qui ont justifié le droit de délaissement.



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro des emplacements réservés	DESIGNATION DES OPERATIONS ENVISAGEES	SUPERFICIE (approximative)	Collectivité ou service public ayant demandé l'inscription
1	Agrandissement du cimetière de Vallet	2 650 m ²	Commune de Montendre
2	Agrandissement du cimetière de Chardes	2 490 m ²	Commune de Montendre
3	Aménagement des accès et des abords de la fontaine de Chardes	2 220 m ²	Commune de Montendre
5	Acquisition des emprises restantes pour l'aménagement du terrain des "sports 2 roues" de Peux Roy	32 910 m ²	Commune de Montendre
6	Aménagement d'un carrefour giratoire sur la RD 19	/	Commune de Montendre
7	Elargissement du Chemin des Casses et aménagement d'un carrefour giratoire avec la RD 730	/	Commune de Montendre
8	Création d'une voie d'accès à la station d'épuration	/	Commune de Montendre
9	Agrandissement du cimetière de Montendre	18 800 m ²	Commune de Montendre
10	Création d'une voie piétonne de liaison	/	Commune de Montendre
11	Elargissement du chemin communal de la Grimauderie entre le Chemin des Casses et la route de Blaye	/	Commune de Montendre
12	Aménagement du carrefour du chemin communal de la Grimauderie avec la route de Blaye	/	Commune de Montendre
13	Aménagement du carrefour entre la rue du Nord et la rue des Jardins	/	Commune de Montendre
14	Aménagement d'espaces publics	/	Commune de Montendre

Numéro des emplacements réservés	DESIGNATION DES OPERATIONS ENVISAGEES	SUPERFICIE (approximative)	Collectivité ou service public ayant demandé l'inscription
16	Création d'un fossé de drainage	/	Commune de Montendre
17	Création d'une voie d'accès à la zone AU 1 de Bagatelle	/	Commune de Montendre
18	Élargissement du boulevard de Saintonge	/	Commune de Montendre
19	Élargissement du boulevard de Saintonge	/	Commune de Montendre
21	Création d'un carrefour giratoire entre l'avenue de la République, la rue du Stade et l'avenue de la Gare	/	Commune de Montendre
22	Création d'une voie d'accès à la zone AU 1 de Tivoli	/	Commune de Montendre
23	Création d'un parking poids lourds	1 660 m ²	Commune de Montendre
24	Création d'une voie d'accès à la zone AU 1 de Tivoli	/	Commune de Montendre
26	Création d'une voie de liaison entre la rue de Tivoli et la rue de Garenne	/	Commune de Montendre
27	Création d'une voie de liaison entre la rue de Tivoli et la rue de Saint-Savin	/	Commune de Montendre
28	Élargissement de rue Goulbeneze	/	Commune de Montendre
29	Aménagement d'espaces publics et création d'équipements collectifs	750 m ²	Commune de Montendre
30	Création d'un équipement collectif (maison de l'enfance)	16 600 m ²	Commune de Montendre
31	Création d'une voie de contournement Sud de Montendre	/	Commune de Montendre
32	Aménagement d'un carrefour giratoire entre la route de Blaye (RD 19), la voie de contournement Sud de Montendre et le Chemin des Casses ; et rectification du tracé de la RD 19	/	Commune de Montendre
33	Acquisition du terrain d'assiette du forage AEP de Grégoire	1 110 m ²	Commune de Montendre

Numéro des emplacements réservés	DESIGNATION DES OPERATIONS ENVISAGEES	SUPERFICIE { approximative)	Collectivité ou service public ayant demandé l'inscription
34	Acquisition des terrains non maîtrisés par la puissance publique pour la réalisation du grand Projet Touristique du Conseil Général	81 850 m ²	Commune de Montendre
35	Acquisition des terrains non maîtrisés par la puissance publique du site Natura 2000 du ruisseau de l'étang et de ses abords en vue de sa protection	58 900 m ²	Commune de Montendre
36	Création d'une voie de liaison entre la RD 730 et la route de Jussas	/	Commune de Montendre
37	Création d'une voie de distribution du secteur des Chataîgniers	/	Commune de Montendre
38	Création d'une voie de distribution de la zone AU2 de la "Grande Trappe"	/	Commune de Montendre
39	Création d'une voie de distribution de la zone AU2 de la "Grande Trappe"	/	Commune de Montendre
40	Aménagement d'une piste cyclable en bordure de la RD 145 et du chemin de Jappe Chien au Petit Moulin	/	Commune de Montendre
41	Aménagement d'une piste cyclable en bordure de la route du Bois des Baronnes et de la rue de Saint Pierre	/	Commune de Montendre
42	Aménagement d'une piste cyclable en bordure de la RD 19	/	Commune de Montendre
43	Aménagement d'une piste cyclable en bordure de la rue du Bois des Granges	/	Commune de Montendre
44	Acquisition des terrains non maîtrisés par la puissance publique sur les emprises du château de Montendre pour aménager un parc public	29 400 m ²	Commune de Montendre
45	Élargissement d'une partie du chemin rural du Guâ à 12 m, sur 160 m	/	Commune de Montendre
46	Création d'une voie de circulation de 12 m de large sur environ 470 m de long	/	Commune de Montendre
47	Élargissement du chemin rural de Montendre au Guâ à 12 m, de part et d'autre de la voie, sur environ 460 m entre la RD 155 et le carrefour du village du Guâ	/	Commune de Montendre

□ □ □